

**CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS LLS « CYCAS »
RIVES de SOULA TR 3 – ZAC de SOULA à MACOURIA
Travaux de VRD Lot 2**

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95

2. Procédure de passation

Marché à procédure adaptée (MAPA).

L'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire en application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics.

3. Objet de la consultation

Réalisation des travaux de VRD relatifs à la construction de 24 Logements Locatifs Sociaux collectifs de type R+1 dans la ZAC de SOULA (sous-secteur des Rives TR 3) à MACOURIA. Cette opération est répartie sur deux îlots distincts.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation et sont répartis en quatre (4) lots qui seront traités par marchés distincts. Les lots 1, 3 et 4 ayant d'ores et déjà été attribués en commission d'appel d'offres, seul le lot suivant (déclarés infructueux) est concerné par la consultation:

- **Lot n°2 : Assainissement EU / EP**

4. Variantes – Options

Le marché est ouvert aux variantes.

5. Délai d'exécution

Le délai global d'exécution des travaux est de 3 mois y compris période de préparation de 1 mois.

6. Date prévisionnelle de début des travaux

3ème trimestre 2018

7. Justificatifs à produire / conditions de participation

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont listés dans le Règlement de la Consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : tel que mentionné dans le Règlement de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

8. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. Valeur technique (capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) ; pondération : 50%
2. Prix ; pondération : 50%

Le Pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse (la mieux-disante) selon le classement établi d'après ce jugement.

9. Modalités de financement / paiement

Voir documents de la Consultation

10. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appel d'offres

Le dossier de consultation est disponible :

. sous forme électronique, sur le site <http://simko973.e-marchespublics.com> après inscription sur cette plate-forme de dématérialisation,

. sur support papier remis contre paiement d'une valeur de cinquante (50) euros par dossier pour frais de reprographie, par chèque libellé au nom de la S.IM.KO.

Ces documents sont à retirer à l'adresse ci-dessous:

ATP (Atelier technique de projets)

Mont Lucas 1 BAT G – RDC - 97300 CAYENNE

Téléphone: 0594 38 33 28

Portable : 0694 26 41 24

Les réservations pourront être réalisées dès parution du présent avis en adressant une demande à ATP au 0594 38 33 28 ou par mail à atel.tech.pro@wanadoo.fr . Tout retrait de dossier devra avoir fait l'objet d'une commande écrite.

Par ailleurs, tous frais éventuels d'envoi de dossier seront à la charge du candidat.

11. Date limite de réception des offres

Vendredi 18 mai 2018 à 12 heures.

12. Adresse où les offres doivent être transmises (uniquement sur support papier) :

Monsieur le Directeur Général
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU CEDEX

13. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

14. Renseignements d'ordre administratif

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95

15. Renseignements d'ordre technique

AGIR
Immeuble PATAWA
854 Route de rémire – BP 48
97394 REMIRE-MONTJOLY CEDEX
Téléphone : 0594 30 09 13
Télécopie : 0594 30 92 69

16. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Cayenne – 7, avenue du Général de Gaulle – 97300 CAYENNE – Téléphone : 05 94 29 76 30.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

17. Organes de publication

. JAL France Guyane
. Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>
. Site internet www.simko.fr

18. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion
Mercredi 2 mai 2018